

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES

### **1/INSCRIPTIONS AUX COLLOQUES/CONGRES**

Aucune inscription ne sera prise en compte de façon définitive sans paiement (carte bancaire sécurisée) ou envoi d'un bon de commande établi par l'entité juridique (société/université/association) qui prendra en charge les frais d'inscription.

### **2/ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Toute demande d'annulation d'inscription doit être faite par écrit et adressée à :

LORRAINE CONGRES- B.P. 60663 – 54063 NANCY CEDEX

(Par courrier, par fax : 03.83.36.81.80 ou par courriel à : [vv@nancy-congres.com](mailto:vv@nancy-congres.com))

Si l'annulation est faite avant le 20/11/2010, les sommes perçues seront remboursées, déduction faite d'une somme de 30,00 euros correspondant aux frais administratifs.

Au-delà de cette date, aucune somme ne sera remboursée, sauf dans le cas d'une annulation pour force majeure justifiée.

### **3/RESERVATION HÔTELIERE**

Les réservations hôtelières doivent être faites au plus tard 30 jours avant le début de la manifestation, soit au plus tard le 06/11/2010.

Le versement d'arrhes est obligatoire pour garantir la réservation hôtelière.

La facture du séjour (chambre/petit-déjeuner/taxe de séjour) sera établie par l'hôtelier, déduction faite des arrhes versées.

Le solde du séjour sera à régler directement à l'hôtelier au moment du départ.

### **4/ANNULATION DE LA RESERVATION HÔTELIERE**

Toute demande d'annulation d'hébergement doit être faite par écrit et adressée à :

LORRAINE CONGRES- B.P. 60663 – 54063 NANCY CEDEX

(Par fax : 03.83.36.81.80 ou par courriel à : [vv@nancy-congres.com](mailto:vv@nancy-congres.com))

Si l'annulation est faite avant le 26/11/2010, le montant intégral des arrhes sera remboursé.

Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.